



MSA Ardèche-Drôme-Loire

MSA, acteur social de proximité pour accompagner le monde agricole

“ **Accompagnement des exploitants sinistrés par le gel d'avril, réforme des retraites et moyens alloués à la caisse ont été largement abordés en assemblée générale de la MSA Ardèche-Drôme-Loire. Les actions de proximité portées par le réseau mutualiste ont aussi été mises en avant, notamment le contact accentué avec les adhérents.** ”

Après chaque aléa climatique, « la MSA Ardèche-Drôme-Loire est aux côtés de ses exploitants, à l'écoute et bienveillante », a souligné le président Henry Jouve, lors de l'assemblée générale de la caisse retransmise en visioconférence le 8 juin. Face aux caméras du plateau télé installé pour l'occasion au siège valentinois, il a mis l'accent sur la mobilisation « en urgence » de la MSA après le gel destructeur de début avril, ceci afin d'accompagner les plus fragilisés. Henry Jouve a ensuite largement évoqué « l'année blanche » envisagée autour de deux dispositifs : le report immédiat de cotisations (sur demande) et leur prise en charge avec un dispositif exceptionnel dont il a livré les premiers éléments. « 170 millions d'euros seraient alloués au niveau national, hors minimis. Ce qui ferait passer le plafond des aides de 5 000 à 15 000 €, voire 30 000 € pour les employeurs de main-d'œuvre ». Tout cela est encore au conditionnel car suspendu à la décision de la Commission européenne. Pour autant, « le montant de prise en charge de cotisations variera en fonction du taux de perte, a détaillé Henry Jouve. Entre 20 et 40 %, la prise en charge sera de 3 800 € ; entre 40 et 60 %, elle sera de 5 000 € ; et au-delà de 60 % de perte, de 15 000 €. Un montant ajustable en fonction de l'enveloppe disponible », a-t-il précisé. A noter, l'activité principale impactée par le gel doit représen-



A l'assemblée générale de la MSA Ardèche-Drôme-Loire, se sont tour à tour exprimés **François Donnay** (directeur général, à d.), **Jean-Clément Mucchielli** (premier vice-président, à g.) et **Henry Jouve** (président, au centre).

ter 50 % ou plus du chiffre d'affaires. L'autre sujet d'actualité évoqué par Henry Jouve est la réforme des retraites. « Suspendue depuis le 16 mars 2020, elle n'est pas abandonnée », a-t-il rappelé. La revalorisation des pensions à compter de novembre prochain est « une première avancée », estime-t-il. Tout comme la nouvelle proposition de loi destinée à augmenter les retraites des conjoints collaborateurs et aidants familiaux, en débat au Parlement à compter de ce 17 juin. « Alors que plus de 50 % des exploitants

ont aujourd'hui plus de 50 ans, c'est aussi par une revalorisation des retraites que l'on rendra attractif le métier d'agriculteur », a-t-il estimé.

Une relation à l'adhérent transformée

Lors de cette assemblée générale, la force du réseau mutualiste a été mise en avant. « Avec 464 élus au côté de nos 431 salariés, nous sommes très impliqués sur les territoires », a fait remarquer François Donnay, directeur général de la MSA Ardèche-

Drôme-Loire. Dans le projet d'entreprise de la caisse pour les cinq prochaines années, « nous allons réinvestir les territoires, transformer la relation à l'adhérent et développer le travail collaboratif pour donner plus d'autonomie aux agents », a-t-il expliqué. Dans les faits, l'an dernier, 9 000 adhérents ont ainsi été contactés par téléphone afin d'être informés de leurs droits. La caisse s'engage aussi dans le programme France Services, guichet unique donnant accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics (impôts, Caf, Assurance maladie et retraite, Pôle emploi, MSA, la Poste...). « Nous portons un premier projet à Saint-Vallier (26), avec la commune et la communauté de communes », a annoncé François Donnay. Enfin, la MSA Ardèche-Drôme-Loire amplifie son accompagnement « et ce dans tous les domaines », a souligné le directeur général. Plusieurs exemples en témoignent comme l'atelier « agriculture connectée » organisé à Cléon-d'Andran (26) pour former au e-commerce. Ou encore la participation de la MSA à l'essai de traitement phytosanitaire par drone, afin d'en évaluer les effets en matière de santé et sécurité au travail.

Maintenir les moyens

« Conscients des attentes de services de proximité, nous portons l'ambition de renforcer notre réseau d'agences et de points de contacts, a assuré le président de la MSA Ardèche-Drôme-Loire. Mais pour assurer notre présence, nous aurons besoin de moyens. » Pour l'ensemble du réseau MSA, les mois à venir seront décisifs avec la négociation, entre l'Etat et la MSA, de la convention d'objectifs et de moyens (COG) pour les cinq ans à venir. « Une négociation très difficile dont on sait très bien que l'objectif principal est de réduire les moyens de la caisse », a confié Henry Jouve. Depuis dix ans, des efforts conséquents ont été menés, en particulier sur la réduction des effectifs salariés. « Une nouvelle diminution drastique remettrait en cause notre politique de proximité sur les territoires ruraux », a-t-il prévenu. Il appelle la classe politique à se mobiliser « pour que la technocratie parisienne s'interroge sur le bien-fondé de ses décisions ». ■

Christophe Ledoux

RÉSEAU / Plusieurs témoignages ont illustré l'engagement mutualiste de la MSA Ardèche-Drôme-Loire.

Au cœur du réseau mutualiste

En cas de difficulté, la commission de recours amiable (CRA) est un élément clé de la MSA. Nombre d'exploitants agricoles en difficulté font appel à elle lorsqu'ils n'est plus possible de régler en temps et en heure les cotisations. « Nous sommes là pour apporter la meilleure réponse aux adhérents », a indiqué Philippe Monod, administrateur à la MSA Ardèche-Drôme-Loire et président de cette commission. Prenant l'exemple réel - mais sous couvert d'anonymat - d'un éleveur laitier de la Loire accidenté, il a raconté comment celui-ci a été mis en demeure de rembourser ses indemnités journalières (3 380 €) car n'étant pas à jour de ses cotisations. Par l'intermédiaire d'une fiche contact, un délégué cantonal a fait remonter le cas, ce qui a permis à la MSA de proposer une solution sous la forme d'un échéancier de paiement des cotisations et d'une prise en charge

partielle. « C'est la force et l'efficacité du guichet unique MSA », a souligné Philippe Monod.

300 dossiers chaque année

Médiation familiale, dispositifs d'aides aux exploitants en difficultés (Regain en Ardèche, Rebondir en Drôme, Avenir dans la Loire), aide au logement, projet jeunes, charte des aînés... l'action sanitaire et sociale de la MSA est vaste. Elle s'adresse aux familles, aux jeunes, aux personnes handicapées, âgées, à celles en situation de précarité ou de difficulté sociale. L'objectif est de permettre à ces populations de mieux vivre sur les territoires ruraux grâce à une offre sanitaire et sociale complète. « Chaque année, nous examinons 300 situations, dont une majorité concerne des actifs » a expliqué Guy Périn, administrateur à la MSA Ardèche-Drôme-Loire et président par alternance

du comité d'action sociale et sanitaire (CASS). Des financements spécifiques permettent de délivrer des prestations extralégales (aide aux vacances, aide à domicile, lutte contre l'habitat indigne...) et de soutenir des actions collectives (comme les Marpa, maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie). « Une série d'outils permet aux 464 élus MSA répartis sur Ardèche, Drôme et Loire d'être bien informés et, surtout, grâce à la fiche contact d'alerter la caisse sur les situations nécessitant d'agir vite », ont précisé Isabelle Ferre et Corinne Laplaige, animatrices de l'échelon local MSA. La formation n'est pas oubliée, avec des sessions de e-learning. « J'ai appris plein de choses sur la MSA », a confié Patrick Sivardière, administrateur. Cela me permet de relier nos actions de terrain avec des valeurs plus globales. » ■

C. Ledoux



Philippe Monod, administrateur, membre de la commission de recours amiable.



Isabelle Ferre et Corinne Laplaige, animatrices de l'échelon local MSA.



Guy Périn, président par alternance du comité d'action sanitaire et sociale.



Patrick Sivardière, administrateur et « utilisateur des ateliers de l'élu ».



Le 8 juin depuis le siège de la MSA à Valence, un plateau télé équipé de plusieurs caméras a permis aux délégués cantonaux de suivre à distance dans de bonnes conditions de son et d'image l'assemblée générale de la caisse Ardèche-Drôme-Loire. En raison de la crise sanitaire de la Covid-19, c'est la seconde fois que ce rendez-vous annuel se fait en distanciel.

CONFÉRENCE / A l'issue des travaux de son assemblée générale, la MSA Ardèche Drôme Loire avait invité le sociologue **Gérald Bronner**, auteur de l'ouvrage « La démocratie des crédules ».

Comment les écrans ont cambriolé notre disponibilité mentale

Quels sont les mécanismes de la crédule qui conduisent tout un chacun à formuler des jugements biaisés à propos des informations qui l'entourent ? Pourquoi les théories du complot ou encore l'agribashing se diffusent si facilement dans notre société ? C'est ce que Gérald Bronner, sociologue, a décrypté lors d'une visioconférence qui clôturait l'assemblée générale de la MSA. Trois facteurs concourent selon lui à ces phénomènes. D'abord une représentation de l'avenir par les Français qui a changé : l'optimisme du début du XX^e siècle sur les sciences et technologies a laissé place à la crainte que nos enfants vivent moins bien que nous. La peur prédomine désormais. En parallèle, le « temps de cerveau disponible » est devenu une marchandise, selon les mots du PDG d'une grande chaîne de télévision au début des années 2000. Troisième facteur et non des moindres, la disponibilité de l'information, via internet, est aujourd'hui exponentielle. Un contexte qui, selon Gérald Bronner, est à l'origine d'une « épidémie de crédule » sur tous les sujets.

Obnubilation collective

« Notre disponibilité mentale est de plus en plus absorbée, cambriolée par les écrans », souligne-t-il. Dans ce flot incessant d'informations, certaines ont la capacité d'attirer notre attention, celles que le sociologue nomme les « appeaux intentionnels ». Parmi elles, celles qui s'accompagnent de colère,

d'indignation morale, de conflictualité... « Les messages assortis d'émoticônes de colère sont les plus viraux », signale-t-il. Tout comme les informations qui exacerbent notre peur. Il décrit ainsi la capacité des réseaux sociaux et des médias de s'emparer d'un fait qui est une rareté statistique pour en faire un élément qui va nous obnubiler collectivement. D'autant que nous avons tendance naturellement, indique-t-il, à surestimer les faibles probabilités. « Cette surestimation diminue quand on a l'expérience du terrain. Et c'est ça le drame sur les réseaux sociaux. Vous agriculteurs, par votre expérience, vous allez avoir une représentation des risques beaucoup plus rationnelle mais vous allez être confrontés à des gens qui surestiment intuitivement ces risques », décrit Gérald Bronner. Sans oublier un autre phénomène naturel, l'effet Dunning-Kruger que le sociologue résume ainsi : « On a parfois l'impression d'être beaucoup plus compétent qu'on ne l'est sur toute sorte de sujets surtout quand on a lu deux ou trois articles... C'est ce qu'on appelle la montagne de la crédule. Le problème c'est qu'on n'a pas encore assez de compétences pour se rendre compte de son incompétence. Quand ensuite on lit trente articles, alors notre confiance en nous baisse paradoxalement, c'est ce qu'on appelle la vallée de l'humilité. Le paradoxe c'est que, sur les réseaux sociaux, ceux qui sont sur la montagne de la crédule vont parler plus que ceux qui sont dans la vallée de l'humilité ».

Sophie Sabot



Gérald Bronner, sociologue à l'université Paris-Diderot et membre de l'Académie de médecine.

Combattre l'asymétrie des points de vue

Trois champs de solutions doivent selon lui être explorés pour lutter contre les phénomènes de désinformation. Primo : réguler le marché de l'information, notamment l'ordre et la rapidité d'apparition des informations les plus douteuses sur les réseaux sociaux. Secundo : combattre l'asymétrie des points de vue. Il rappelle que certaines minorités qui ne s'expriment auparavant que dans des espaces de radicalité sont désormais particulièrement visibles sur les réseaux sociaux et parfois dans les médias. C'est pourquoi il recommande à la profession agricole d'y prendre sa place et d'être fière de ce qu'elle fait. Enfin, dernier champ qu'il nous appartient à tous de cultiver : développer l'esprit critique. Ainsi Gérald Bronner invite chacun à prendre le temps d'analyser et de prendre de la distance avec l'information avant de la liker ou de la partager. ■

* Les plus partagés sur les réseaux sociaux.

MSA ARDÈCHE-DRÔME-LOIRE

Chiffes clés (2020)

➔ **180 400 adhérents**
58 500 salariés.
14 094 exploitants.
5 636 employeurs.

➔ **Cotisations encaissées**
228,9 millions d'euros.

➔ **Prestations versées**
584,3 millions d'euros :
Santé : 95 302 bénéficiaires.
Retraite : 107 180 bénéficiaires.
Famille : 15 647 bénéficiaires.

➔ **Gestion crise Covid-19**
Près de 300 000 € d'aides auprès de 4 500 foyers.

➔ **Interventions sociales**
27 travailleurs sociaux répartis sur les trois départements.
2 643 adhérents contactés (+ 48 % par téléphone).
9 733 dossiers traités (accès aux secours et prestations extralégales).
5,3 millions d'€ dépensés (hors prise en charge de cotisations).

➔ Santé et sécurité au travail

9 médecins du travail,
6 infirmières, 8 conseillers prévention et 9 assistants.
10 626 convocations.
1 223 jours sur le terrain.
1 688 actions en entreprises et exploitations.

➔ Lutte contre la fraude :

- fraudes aux prestations :
281 155 €.
- fraudes aux cotisations et travail illégal : 83 169 €.

➔ Accompagnement des crises agricoles

1 320 exploitants ont bénéficié d'une prise en charge de cotisations en 2020 pour un montant de 2,1 millions d'euros. Contact téléphonique de tous les exploitants touchés par le gel de 2020. Collaboration coordonnée des services MSA, participation des travailleurs sociaux aux cellules de crise. Rencontres régulières avec les pouvoirs publics et les organisations professionnelles agricoles. ■